

LA LETTRE DU RÉSEAU DES ÉCOLES FRANÇAISES DE kite



LE MOT DU PRÉSIDENT

Afin de répondre aux besoins des professionnels, la commission des écoles de kite de la FFVL a décidé de créer une lettre électronique à destination de l'ensemble des écoles de kite de la fédération.

L'objectif est donc de participer au renforcement de l'animation du réseau des écoles, de valoriser le label et les écoles EFK et de répondre aux besoins d'informations des professionnels du réseau. L'idée est de faciliter la communication entre les écoles de kite et la FFVL afin de créer une interactivité et se rapprocher ainsi de vos attentes. Dans cette optique, vous pouvez y participer si vous souhaitez traiter un article ou une question en particulier.

Nouvellement élu kite au comité directeur de la FFVL, je me ferai un point d'honneur à défendre le monde professionnel et développer le réseau EFK. Dès à présent, la fédération comprend mieux les besoins du kite. Le développement de l'activité passe en grande partie par le biais des écoles. D'ailleurs, ce réseau EFK se renforce grâce aux nouveaux moyens dédiés : augmentation du nombre de conseillers techniques ayant des missions kite et du volume financier apporté par le partenaire.

Vous êtes des acteurs essentiels du développement du kite en France. À l'avenir, nous pourrions mieux travailler si nous construisons ensemble un réseau plus fort.

Éric Garnier
Président de la commission des écoles de kite



Lettre n°1 avril-juin 2011

- 1. Les brèves du réseau >p.2
- 2. Communication >p.4
- 3. Vie fédérale >p.5
- 4. Le point sur... >p.6



Directeur de publication :
Matthieu Lefeuvre – CTN FFVL

Rédaction :
Membres de la commission des écoles Kite
et de la Direction Technique Nationale
Kite

Contacts/Proposer un article :
marilyn@ffvl.fr

www.efk.fr

1. LES BRÈVES DU RÉSEAU



www.efk.fr

Actualités

• UTILISATION DES CASQUES HEADZONE

La commission des écoles est consciente qu'une solution de radios intégrées au casque est idéale. Les casques de marque « Headzone » n'ont pas encore fait leur preuve au niveau fiabilité et nous ne pouvons pas encore les proposer aux écoles. La plupart d'entre vous fonctionnent avec des talkies-walkies de différentes marques qui présentent l'avantage d'un moindre investissement par rapport à une solution toute intégrée. À l'heure actuelle, nous cherchons un système d'attache et de maintien différent de l'élastique. Si vous avez testé des produits miracles, n'hésitez pas à vous rapprocher de la commission école.

↳ Pour en savoir plus : com.ecoleskite@ffvl.fr



• FORMATION HANDI CATAKITE À FRÉJUS !

Invité par la fédération en partenariat avec AlpEnergie par GDF SUEZ et la ville de Fréjus, ce sont plus de dix moniteurs et membres de clubs qui se sont retrouvés du 11 au 15 avril pour une formation qui avait deux objectifs : le premier la découverte du catakite et le second la prise en charge de personnes handicapées. Objectif réussi puisque les conditions météo ont permis de sortir en mer tous les jours et d'accueillir sur les deux derniers jours l'équipe handi de France d'escrime en public support, pour qui c'était une première ! À noter que pendant cette formation, il a été présenté le Seakite, châssis solo conçu pour les handis. Espérons que ces moniteurs y aient pris goût et proposent une activité handi dans leur structure.

↳ Pour en savoir plus : com.handicare@ffvl.fr



• VHF ET CERTIFICAT RESTREINT DE RADIOTÉLÉPHONISTE (CRR)

L'arrêté du 22 février 2011 assouplit les règles dans les eaux territoriales et les voies d'eau intérieures françaises. Les VHF portables de faibles puissances ne nécessitent plus de licence obligatoire (CRR). La commission des écoles recommande vivement l'utilisation de VHF car elles permettent notamment une liaison directe avec les secours sur le canal 16, elle facilite la coordination des moyens d'intervention et l'entre-aide, elle donne la possibilité d'une communication facilitée entre les écoles via un canal adapté...

↳ Pour en savoir plus : lire le point pratique de la commission des écoles [lien](#)



• AUTOMNE 2011, OUVERTURE DU DEJEPS GLISSE AÉROTRACTÉE À L'E.N.V.S.N

Face à la structuration et aux mutations actuelles du kitesurf de haut niveau à l'échelle nationale et internationale (IKA/ISAAF), le DEJEPS « kite » est une formation qualifiante qui devient légitime dans un contexte évolutif. En effet, cette formation s'inscrit dans le projet de haut niveau de la FFVL. Elle est destinée aux futurs entraîneurs de niveau régional, coordonnateurs d'entraîneurs de club, détecteurs de jeunes compétiteurs...

Cette formation va débuter le 3 octobre 2011 avec des tests d'entrée prévus :

- Les 13, 14, 15 mai sur la compétition de Douarnenez
- Les 31 mai et 1^{er} juin sur le bassin méditerranéen
- Les 14 et 15 septembre à Quiberon (à l'ENVS.N)

↳ Pour en savoir plus : lire l'article complet. [lien](#)



• LE BUDGET 2011 DE LA COMMISSION DES ÉCOLES

Le budget de la commission des écoles de kite a la particularité d'être abondé pour les 2/3 par le partenaire AlpEnergie. Suite à des remarques faites lors de la dernière convention du Grau du Roi, le budget de la convention nationale kite a été retiré de la ligne écoles pour apparaître dans une ligne événements. Les moyens mis à disposition seront donc cette année affectés à la promotion du réseau EFK et à la mise à jour des supports pédagogiques.

↳ Pour en savoir plus : lire les rapports de l'assemblée générale 2011. [lien](#)



• LES PROCÉDURES DE DÉCLARATION D'ACCIDENT

Déclarer un incident ou un accident n'est pas encore systématique de la part des DTE. Pourtant, les contrats d'assurance négociés par la FFVL vous couvrent pour vos activités, il serait dommage de s'en priver par faute de déclaration d'autant plus que cette dernière est maintenant possible en ligne à partir de l'intranet de la FFVL.

↳ Pour en savoir plus : intranet de la FFVL ↪ [lien](#) / renseignements sinistres@ffvl.fr / formulaire papier de déclaration d'accident. ↪ [lien](#)



• ENVIRONNEMENT ET SITES DE PRATIQUE

Le contexte lié à la protection du milieu naturel évolue de plus en plus à l'image du renforcement des zones Natura 2000 sur le littoral français (qui occupent maintenant plus de 10% du littoral), du développement des parcs marins, de l'apparition de mesures réglementaires comme le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 sur les évaluations d'incidences Natura 2000 pour les manifestations sportives, etc.

Au-delà de ces multiples actions nationales, la commission nationale des espaces de pratique de la FFVL propose un appui technique sur ces problématiques et met à disposition des structures de la FFVL des outils visant à valoriser l'approche fédérale et structurée du kite en matière d'environnement. La majorité de ces outils sont disponibles sur le site de la FFVL.

↳ Pour en savoir plus : consulter la rubrique environnement ↪ [lien](#)



□ En kiosque

Le ministère chargé du développement durable a édité un document sur les chiffres clés du littoral (publication 2011)

↳ Pour en savoir plus : ↪ [lien](#)

La fédération des industries nautiques (F.I.N) a réalisé une plaquette sur les chiffres clés du Nautisme. Le marché de la glisse en France est notamment analysé.

↳ Pour en savoir plus : ↪ [lien](#) et ↪ info@fin.fr



Afin d'accompagner les professionnels des sports de nature dans le développement touristique de leur structure, « ATOU France » a développé un guide sur la « Valorisation touristique des loisirs sportifs de nature ».

↳ Pour en savoir plus : ↪ [lien](#)

La ligue Aquitaine de vol libre a réalisé une enquête socio-économique sur le kitesurf en partenariat avec la Cci de Bordeaux. Ce travail a notamment permis de mieux connaître la typologie d'un pratiquant de kitesurf, ses caractéristiques, ses dépenses, etc. Cette enquête est un premier travail vers une démarche plus globale d'analyse socio-économique de cette filière.

↳ Pour en savoir plus : lire le résultat complet de l'enquête ↪ [lien](#)

2. COMMUNICATION



www.efk.fr

• PLAN MEDIA 2011

Dans le cadre du développement de l'image et de la promotion commerciale des EFK, le plan média pour l'année 2011 a été diversifié.

Parallèlement aux incontournables de la presse écrite spécialisée que sont Kiteboarder et Kitesurf Mag, des insertions publicitaires sont prévues sur des sites de météo très fréquentés : Windguru et Baston, permettant une visibilité étendue et régulière du nouveau visuel des EFK sur plusieurs supports.



En effet un appel d'offres a été lancé pour renouveler l'identité graphique des EFK et ainsi participer à renforcer ce réseau de référence pour qu'il soit facilement identifiable et attractif. Compte tenu des délais de réalisation, les premiers encarts paraîtront pour le mois de juin.

↳ Pour en savoir plus : com.communication@ffvl.fr

• ALP'ENERGIE PAR GDF SUEZ

La fédération est en partenariat depuis 2008 avec AlpEnergie par GDF SUEZ pour l'activité kite. Dans le cadre du contrat global, notre partenaire soutient activement le réseau des EFK.

Rappelons qu'AlpEnergie est l'offre d'électricité d'origine 100% renouvelable de Gaz de France Provalys et Gaz de France DolceVita, des marques de GDF SUEZ. Elle permet d'utiliser dès aujourd'hui une électricité « verte », réalisée à partir d'énergies 100% renouvelables, en phase avec les valeurs de la tribu kite attachée au développement durable.

L'apport d'AlpEnergie représente une partie importante du budget des écoles et permettra à la commission de disposer de moyens conséquents pour assurer la promotion du réseau.

Ce partenariat s'inscrit sur la durée et comporte bien entendu des clauses précises.

Cet échange prévoit l'engagement des écoles à communiquer et porter les valeurs du partenaire.

En tant que structure EFK, vous avez la possibilité de disposer d'un pack annuel composé de :



- 6 panneaux pédagogiques format A3
- 1 plaque pvc et 1 sticker format 60 cm x 40 cm à votre choix
- 1 sticker label millésimé format 14 cm x 10 cm
- 1 drapeau format 150 cm x 200 cm

Le plan de communication précité ainsi que la conception et l'animation du site Internet www.efk.fr sont également financés en grande partie par le partenaire.

En retour, la commission des écoles demande à chaque structure de renvoyer via l'intranet des photos mettant en valeur l'utilisation des éléments du pack EFK au travers de l'activité quotidienne de l'école.

Ce partenariat pourra ainsi être pérennisé et permettra aux EFK de disposer de moyens adéquats pour favoriser leur prospérité et leur notoriété.

↳ Pour en savoir plus : com.communication@ffvl.fr

3. VIE FÉDÉRALE



www.efk.fr

☐ La fiche pédagogique sur les écogestes

Grâce à son ambassadeur qui participe à la valorisation de la pratique du kitesurf, la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme a souhaité se rapprocher de la FFVL pour élaborer une fiche sur les écogestes en kitesurf. Cette collaboration a permis de contribuer à véhiculer une image positive du kitesurf et facilitera la sensibilisation des pratiquants au respect de la nature et aux pratiques éco-responsables.

☞ Pour en savoir plus : consulter la fiche kite ☞ [lien](#)



☐ La check-list Sécu du kite

À destination des pratiquants autonomes, la commission sécurité de la FFVL a élaboré une check-list qui rappelle les règles de sécurité essentielles en kite. Cet outil reprend également les règles principales de navigation en kite. Une large distribution de cet outil pédagogique est envisagée cette année.

☞ Pour en savoir plus : consulter le visuel ☞ [lien](#)



☐ Le kite scolaire et les jeunes

La FFVL collabore étroitement avec l'UNSS et l'Éducation Nationale à travers notamment une convention de partenariat. Cette convention se concrétise en particulier par la mise en place d'un réseau national d'enseignants d'EPS engagés dans un projet de kite scolaire. Elle permet notamment un rapprochement des enseignants d'EPS avec les écoles de la fédération dans le but de développer la pratique du kite à l'UNSS. Une formation à destination de ces enseignants est organisée chaque année grâce à l'appui technique d'écoles EFK et à la coordination de la FFVL. Les premiers établissements scolaires conventionnés pour la pratique du kitesurf à l'UNSS ont donc vu le jour en 2010. La première section sportive scolaire (SSS) verra le jour à Dunkerque et d'autres sont actuellement en projet.

Le kite à l'UNSS ne pourrait se développer sans la collaboration étroite avec les écoles de kite qui sont un levier majeur pour le développement du kite scolaire.

☞ Pour en savoir plus : consulter la rubrique kite scolaire ☞ [lien](#)



☐ Structuration du dispositif de performance

Les sportifs français nous ont habitués à de très belles places sur la scène internationale ; pour autant, il s'agit de ne pas nous endormir sur nos lauriers ! C'est, en tout cas, le souhait de la FFVL qui a entamé la mise en place d'un véritable dispositif de performance à la fois ambitieux et réaliste. Les efforts sont produits sur deux axes intimement liés. Le premier, essentiellement institutionnel, vise l'obtention de la reconnaissance de Haut Niveau par le ministère des sports. Le second axe vise la structuration du dispositif de performance proprement dit. Cette construction se fonde sur quelques idées maîtresses comme la cohérence de l'ensemble, l'accompagnement des sportifs, l'analyse de la situation de compétition... Le Collectif France kitesurf accueille les meilleurs compétiteurs. Le Groupe National offre un tremplin vers le haut niveau. Les stages Espoirs accueillent les jeunes surmotivés. Les structures scolaires se multiplient. Les écoles professionnelles et les clubs constituent le socle territorial indispensable.

La pratique de haut niveau et le développement de la discipline dans les écoles entretiennent une relation gagnant - gagnant !

☞ Pour en savoir plus : ☞ [lien](#)



4. LE POINT SUR...



www.efk.fr

▣ Licences et assurances 2011

Pour répondre à la demande spécifique des besoins des écoles, la FFVL a négocié des contrats d'assurance associés à des produits fédéraux : licence contact, élève 6 jours.

Ces titres de participation temporaires, valables respectivement 2 et 6 jours, incluent une cotisation fédérale faible et correspondent à un public de passage ou qui ne s'inscrit pas dans une logique de poursuite de l'activité.



Les licences sportives élève année et pratiquant sont, quant à elles, destinées à des élèves qui pensent poursuivre leur progression ; un certificat médical est obligatoire et elles sont valables pour l'année civile.

Sachant que la part du budget fédéral alloué au kite dépend pour partie des entrées en provenance des licences kite, la prise de **licence sportive** (élève année et pratiquant) contribue directement au développement de l'activité (pérennisation des sites, formation, compétition, développement du réseau des écoles, supports pédagogiques...).

Nous comptons sur vous pour informer correctement vos clients, à la fois sur les contrats d'assurance RC et compléments (pensez à présenter l'individuelle accident), mais aussi sur le rôle de la fédération, ainsi que leur participation éventuelle au travers de la cotisation fédérale.

Client	Produit	Assurance	Cotisation fédérale
De passage	journée contact valable 2 J consécutifs	RC + IA + Assistance Rapatriement : 6 €	
Qui s'essaie à l'activité	Elève 6 jours, uniquement dans la même école , faire un suivi d'activité de l'élève	RC 3 € + compléments	7 € + 4€ avec Vol Passion
Qui pense faire plusieurs stages	Elève année	RC 5 € + compléments	20 € + 4€ avec Vol Passion
Qui pense pratiquer après ou entre ses stages école	Pratiquant	RC 9 € + compléments	30 € + 4€ avec Vol Passion

↳ Pour en savoir plus : <http://federation.ffvl.fr/pages/documents-reference>